



COMPLICATIONS DE GROSSESSE

La varicelle

Joanne Moreau
D^r Isabelle Boucoiran

Description

La varicelle est avant tout une maladie infantile. Parmi les adultes, 95 % de la population est immunisée.

Deux jours avant l'apparition des premières vésicules (boutons), l'enfant est déjà contagieux.

Risques

► **Les risques pour la mère :** Contracter la varicelle pendant la grossesse peut s'avérer être très dangereux. En effet, si cette maladie est généralement bénigne chez l'enfant, elle peut provoquer chez l'adulte de forts troubles pulmonaires (pneumonie).

En cas d'infection, la femme enceinte devra être surveillée de près par son médecin, et parfois hospitalisée.

► **Les risques pour le fœtus :** La varicelle peut également affecter le fœtus. Deux périodes sont particulièrement à risque durant la grossesse :

› **Avant la 28^e semaine**

Il y a un risque de varicelle congénitale (infection *in utero*) qui est très dangereuse mais rare (moins de 2 %). Les enfants atteints présentent un retard de croissance, des malformations oculaires, des cicatrices et des problèmes cérébraux.

› **Durant la semaine précédant ou le mois suivant l'accouchement :** Il y a alors un risque d'infection chez le nouveau-né avant qu'il puisse être protégé par les anticorps de sa mère.

Symptômes à surveiller

Si une femme enceinte n'est pas certaine d'avoir eu la varicelle, elle doit en aviser son médecin, qui recommandera une prise de sang pour détecter la présence ou non d'anticorps spécifiques. Si le test confirme que la patiente n'a jamais eu la varicelle, un vaccin sera conseillé en post-partum.

Si une femme enceinte est non immunisée à la varicelle, elle doit éviter la présence de personnes atteintes par la maladie, qui sont très contagieuses.

Il faut garder en tête qu'une personne atteinte de la varicelle est **déjà** contagieuse deux jours avant l'apparition des boutons. Si une femme enceinte a été en contact avec une personne contagieuse, il est important qu'elle joigne au plus vite son médecin. Des traitements préventifs, administrés tôt, peuvent diminuer le risque d'infection encouru.

Traitements et suivis

Si, malgré ces précautions, une femme enceinte contracte la varicelle, le médecin devra surveiller de près l'évolution du fœtus par des échographies. Il proposera peut-être une amniocentèse afin d'évaluer le risque d'infection fœtale.